

## L'expression de l'ordre en espagnol : l'emploi de l'impératif et des périphrases verbales

Marta López Izquierdo  
Université Paris 8 / CNRS (UMR 8099)

L'impératif et les périphrases modales peuvent apparaître dans des énoncés exprimant l'ordre, aujourd'hui, en espagnol. Il s'agit de deux encodages formellement différents des contenus directifs : l'un, morphologique, au moyen de la flexion verbale; l'autre syntagmatique ou périphrastique. Ils répondent à deux organisations sémantiques distinctes que j'analyse dans une première partie. J'étudie ensuite l'emploi des périphrases déontiques, *deber* + infinitif et *tener que* + infinitif, afin d'identifier leurs valeurs respectives. L'examen de ces deux formes permet une approche des facteurs sémantiques et pragmatiques qui peuvent conduire à la création grammaticale et au renouvellement dans les langues.

### 1. Formes héritées et formes de création romane

L'espagnol contemporain connaît différents mécanismes d'expression de l'ordre, qui peuvent être regroupés en deux sous-ensembles : mécanismes prototypiques (associés prioritairement à la production d'énoncés directifs), ex. (1), ou indirectes (associés par inférence ou convention à la production d'énoncés directifs), ex. (2):

(1) *Lávate más a menudo*

V impér+pron.pers.COD + Adv. comparatif + Loc. adv.

'Lave-toi plus souvent'

(2) *¿Por qué no te lavas más a menudo ?*

Interrog. + Adv. nég. + pr. pers.réflch. + V prés. ind.

'Pour quoi ne te laves-tu pas plus souvent ?'<sup>1</sup>

À côté de l'impératif, d'autres formes sont généralement décrites dans les grammaires comme pouvant exprimer l'ordre en espagnol et sont considérées comme plus ou moins prototypiques (Haverkate, 1979 ; Garrido, 1999):

- impératif : ex. (1)

- subjonctif :

(3) *No te laves* adv. nég + pron. pers. + subj. prés. V 'laver'

'Ne te lave pas'

(4) *¡Que te laves !* conj. 'que' + pron. pers + subj. prés. 'laver'

'Lave-toi (je te l'ai déjà dit)'; littéralement 'Que tu te laves !'

- infinitif :

(5) *Entrar más despacio* inf. V 'entrer' + adv. comp. + adv. manière

'Entrez / Entre plus doucement'; littéral. 'Entrer plus doucement';

(6) *¡A lavarte !* prép. à + inf. V 'laver' + pr. pers. 3<sup>e</sup> pers. réfl.

'Lave-toi (tout de suite)'; littéral. 'À te laver !'

- futur :

(7) *¡Lo dirás !* pron. COD neut. + ind. fut. V 'dire'

'Tu le diras !', 'Tu vas le dire enfin!'

---

<sup>1</sup> Ce type d'énoncés, que Searle (1969, 1975) associait aux « actes indirectes », ont fait l'objet d'un grand nombre d'études et son statut a été largement discuté. Il nous suffira ici de retenir que l'interprétation de ces énoncés comme ordre ou demande d'agir est dérivée d'une interprétation première, demandant de l'information.

- indicatif présent :

(8) *'Tú te sientas'* pron. pers. suj. 'tu' + pron. pers. réf. COD + ind. prés. V 'sentar'  
'Tu t'assoies'

- gérondif périphrastique :

(9) *¡Ya te estás callando !* adv. temps 'maintenant' + pron. pers. 'te' + V aux. 'être statif/duratif' + gér. V  
pron. *callarse* 'se taire'  
'Tu te taies immédiatement'; littéral. 'Maintenant tu es en train de te taire !'

- périphrases modales avec infinitif :

(10) *Debes lavarte* : V. *deber* 'devoir'auxiliaire 'néc' + inf + pron. réf.

(11) *Tienes que lavarte*: V. *tener* 'posséder' aux. 'néc' + conj. 'que' + inf

(12) *Has de lavarte* : V. *haber* 'avoir', aux. 'néc' + prép. + inf.  
'Tu dois te laver'<sup>2</sup>

(13) *Hay que lavarse* (V. *haber* unipers. + conj. 'que' + inf)  
'Il faut se laver'

On pourrait y ajouter d'autres tournures :

(14) *Es necesario / preciso que te laves*  
'Il est nécessaire...'

(15) *Te mando / ordeno que te laves*  
'Je t'ordonne de te laver'

La comparaison entre ces différents mécanismes fait ressortir l'existence d'un *continuum* allant du plus synthétique (l'impératif) au plus analytique (les subordonnées complétives, exs. (14) et (15)). Les périphrases modales y occupent une place intermédiaire entre les procédés morphologiques et les procédés syntagmatiques :

Figure 1.

[V- flexion]	morphologie
[V auxiliaire + V auxilié]	
[V [que V]]	syntaxe

Ces périphrases, par ailleurs, sont pour la plupart des créations romanes. Il n'en va pas de même avec les procédés morphologiques et syntaxiques, que l'espagnol a hérités (pour modifier ensuite) du latin<sup>3</sup>. La

<sup>2</sup> Je propose pour le moment une seule traduction pour les trois exemples ; la différence entre ces expressions modales fait l'objet de la deuxième partie de ce travail.

<sup>3</sup> Voici un aperçu rapide des formes servant à exprimer l'ordre en latin (Pinkster, 1990 ; Núñez, 1991) :

*fac / ne fac* : impér. prés. 2e sing. (+ adv. nég.) 'fais / 'ne fais pas' ; *facias / ne facias* : subj. prés. 2e sing. (+ adv. nég.) ; *facere / noli facere* : inf / impér. prés. 2e sing. V *nolle* 'ne pas vouloir' + inf. ; *ne feceris* : adv. nég. + subj. impf. ; *facere debes* 'tu dois faire' ; *oportet / licet / necesse est / opus est facere* 'il faut faire' ; *colenda est virtus* : adj. verbal + 3e pers. ind. prés. 'être' + N nom. 'vertue') : 'La vertu doit être pratiquée / il faut pratiquer la vertu' ; *iubeo facere / facias / ut facias* 'j'ordonne' + inf / subj / ut + subj'.

Rappelons également que le latin disposait, à côté de l'impératif présent, d'un impératif futur, pour indiquer une action à réaliser dans un futur plus lointain, avec deux personnes, 2e et 3e, au singulier et au pluriel:

Impératif présent

Impératif futur

langue romane, en développant le procédé périphrastique, a favorisé l'apparition de formes qui entrent directement en concurrence avec l'impératif pour l'expression de l'ordre<sup>4</sup> :

*Lávate*

-----  
*Debes lavarte*  
*Tienes que lavarte*  
*Has de lavarte*

Ces trois constructions apparaissent à des moments différents de l'histoire de la langue et ne représentent pas d'innovations au même degré<sup>5</sup>. La périphrase *deber* (espagnol ancien *dever*) + infinitif est un héritage direct de la construction latine *debere* 'devoir' avec l'infinitif. Elle est attestée pendant toute la période médiévale et après; au Moyen Âge, elle est particulièrement fréquente dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup>. En ce qui concerne la forme *haber de* (esp. anc. *aver a, aver de*) + infinitif, elle est courante au Moyen Âge, avec un pic de fréquence au XIV<sup>e</sup> siècle, puis elle est en recul constant, qui se poursuit encore aujourd'hui. Elle devient une forme propre du langage littéraire et soutenu. Quant à *tener que* + infinitif, les premiers exemples apparaissent au XV<sup>e</sup> siècle, mais elle ne devient véritablement courante qu'un siècle plus tard<sup>7</sup>.

Au vu de ce qui vient d'être exposé, deux questions, insuffisamment traitées à mon sens, méritent d'être posées.

La première consistera à s'interroger sur les raisons pour lesquelles l'espagnol, à l'instar d'autres langues romanes tel que le portugais, s'est doté d'un système parallèle, périphrastique, d'expression de l'ordre (et de la nécessité modale de façon plus générale).

La deuxième portera sur le sémantisme de ces trois périphrases modales concurrentes, à partir des différences d'emploi observables dans des corpus contemporains.

Pour ce faire, il nous faut considérer les composantes énonciatives et sémantiques intervenant dans un énoncé directif<sup>8</sup>:

- un locuteur (qui donne l'ordre) et un allocataire (à qui l'ordre est adressé) : *Lc - Alc*
- une situation modifiée comme résultat de la réalisation d'une action:  $\sim A > A$ , mais aussi  $A > \sim A$
- un agent de l'action ordonnée, coréférent avec l'allocataire : *Ag*
- trois moments temporels, à intervalle non déterminé : *t1* (énonciation de l'ordre) – *t2* (moment d'exécution de l'ordre) - *t3* (moment où l'ordre a été exécuté).
- un élément porteur de la valeur 'ordre' (marqueur de force illocutionnaire : !). Cette place pourra être occupée par les très divers procédés linguistiques (mode, périphrase modale, l'intonation, autres marqueurs) et / ou contextuels.

La structure de l'énoncé peut être représentée ainsi :

(16) *Loc/ Alc !<sub>t1</sub> (Ag cause ( $\sim A_{t2} / A_{t3}$ ))*

Ce qui peut se gloser comme : 'le locuteur ordonne à l'allocataire dans un temps *t1* de faire en sorte qu'une situation donnée, *A*, virtuelle en *t2*, devienne réelle comme conséquence de son action, en *t3*'.

---

	singulier	pluriel	singulier	pluriel
2	<i>ama</i>	<i>amate</i>	<i>amato</i>	<i>amatote</i>
3			<i>amato</i>	<i>amanto</i>

<sup>4</sup> La périphrase impersonnelle *hay que* + infinitif n'entre pas directement en concurrence avec l'impératif. Je ne l'inclurai donc pas dans l'étude présente.

<sup>5</sup> Alicia Yllera (1980), Marta López Izquierdo (2003).

<sup>6</sup> López Izquierdo (2003).

<sup>7</sup> La périphrase ancienne *tener de* + infinitif est aujourd'hui pratiquement abandonnée, sauf dans quelques emplois régionaux ou considérés comme populaires. La persistance de cette forme en portugais contemporain a été soulignée par les collègues lusistes participant aux Journées, ainsi qu'un certain nombre de parallélismes entre les ensembles périphrastiques portugais et espagnols.

<sup>8</sup> À partir de Haverkate (1979).

## 2. Concurrence du synthétique et de l'analytique : restrictions

La première différence que nous devons constater entre l'emploi de l'impératif et des périphrases modales dérive des restrictions morphosyntaxiques à l'œuvre dans chaque cas : comme dans grand nombre de langues<sup>9</sup>, l'impératif est une forme « minimale » du point de vue de la flexion morphologique: l'impératif n'exprime qu'une seule personne, la 2<sup>e</sup>, avec marque zéro au singulier, et marque /-d/ au pluriel. Aucune autre marque (de temps, de mode) ne vient se joindre au verbe à l'impératif, qui au singulier peut présenter un radical "pur" ou une "voyelle thématique" :

(17) *pon* : radical V *poner* 'mettre'

(18) *lav-a* : radical V *lavar* 'laver' + voyelle 1<sup>er</sup> groupe

(19) *pon-e-d*, *lav-a-d* : radical + voyelle thématique + marque de 2<sup>e</sup> personne du pluriel.

Ce « minimalisme » correspond aux nombreuses restrictions qui limitent les emplois de l'impératif :

- restrictions de personne : référence de 2<sup>e</sup> personne seulement, au singulier ou au pluriel;

- de temps: référence de futur obligatoire;

- d'aspect : l'action à réaliser est considérée comme devant être achevée;

- concernant le type d'énoncé où l'impératif apparaît : énoncés directifs exclusivement affirmatifs;

- restrictions de fonction syntaxique en tant que prédicat : l'impératif est nécessairement le prédicat principal d'une phrase indépendante, il ne peut pas apparaître dans des subordonnés.

Par ailleurs, des restrictions lexicales empêchent la formation de l'impératif avec des verbes qui désignent des procès non agentifs : *doler*, *parecer*...<sup>10</sup>:

(20) \**Duélete la cabeza* : impér. 2e sing. *doler* 'avoir mal' + pron. pers. comp. + SN 'la tête'  
'Aie mal de tête'

De façon significative, les verbes des périphrases modales étudiées ne sont pas compatibles avec l'impératif:

(21) \**Debe* / \**ten que* / \**ha de lavarte más a menudo*.

L'impératif présente par ailleurs des particularités syntaxiques spécifiques avec les pronoms clitiques, qui se placent obligatoirement derrière le verbe à l'impératif<sup>11</sup>:

(22) *Lávate* / \**Te lava* (V *lavar* à l'impératif présent + pron. pers. *te*)

Lorsque le pronom sujet (toujours effaçable en espagnol), est nécessaire pour lever une possible ambiguïté contextuelle, il apparaîtra derrière le verbe :

(23) *Lávate tú*

S'il est placé devant le verbe, une pause, marque de thématization ou de la fonction vocative du terme<sup>12</sup>, est exigée :

(24) *Tú, lávate*.

Par opposition à ce que nous venons de décrire, les périphrases verbales modales présentent un nombre réduit de restrictions : l'auxiliaire dispose d'une flexion complète, avec trois personnes et deux nombres et avec des morphème de temps/mode<sup>13</sup>, à l'exception de l'impératif, comme nous l'avons souligné. Elles

<sup>9</sup> Jerrold M. Sadock et Arnold M. Zwicky (1985).

<sup>10</sup> En revanche, on peut trouver l'impératif avec des verbes désignant des procès non agentifs mais sous le contrôle du sujet : *Pesa menos* (impér. 2e sing. 'peser' + adv. 'moins') : littéralement 'Pèse moins', c'est-à-dire, 'Fais le nécessaire afin de...'. Exemple de Garrido (1999).

<sup>11</sup> L'enclise est obligatoire aussi avec l'infinitif et le gérondif, mais avec les autres formes verbales, la proclise est la norme aujourd'hui.

<sup>12</sup> L'interprétation et l'intonation de cet énoncé n'est pas la même selon qu'on utilise une thématization ou un vocatif. Dans le premier cas, la thématization permet d'opposer une personne ou une situation à d'autres personnes ou à d'autres situations contextuellement repérables : *Tú, lávate, y que los demás hagan lo que quieran* 'Toi, tu te laves, et que les autres fassent comme il l'entendent'. Dans le deuxième cas, le vocatif a valeur injonctive, il renforce le caractère conatif de l'impératif : *Tú* ('c'est à toi que je m'adresse), *lávate*'.

<sup>13</sup> Au passé, les modaux acquièrent des effets de sens particuliers. V. Gómez Torrego (1999).

peuvent en outre exprimer l'aspect accompli, autant avec l'auxiliaire qu'avec l'infinitif<sup>14</sup>. Par ailleurs, les périphrases étudiées peuvent apparaître dans la phrase principale ou en subordonnée. Finalement, elles présentent également des particularités dans leur combinaison avec les clitiques, car ceux-ci admettent un double positionnement, proclitique, devant l'auxiliaire, ou enclitique, derrière l'infinitif :

(25) *Lo tienes que hacer / tienes que hacerlo* pron. pers. + périphr. / périphr. + pron. pers.  
'Tu dois le faire'

Ce trait est général avec toutes les périphrases en espagnol<sup>15</sup> :

(26) *Lo voy a hacer / voy a hacerlo* : pron. pers. + périphr. / périph. + pron. pers.  
'Je vais le faire'

(27) *Lo estoy haciendo / estoy haciéndolo* : pron. pers. + périphr. / périph. + pron. pers.  
'Je suis en train de le faire'

Une première constatation peut être tirée de cette comparaison : l'impératif est une forme hautement spécialisée, qui reflète dans sa structuration les conditions pragmatiques prototypiques d'un énoncé directif, telles que nous les avons décrites plus haut. La figure 2 montre la correspondance entre les composantes sémantico-énonciatives d'un énoncé directif prototypique et les restrictions de l'impératif :

**Figure 2**

<i>composantes prototypiques</i>	<i>restrictions de l'impératif</i>
le loc s'adresse directement à l'alloc, il est injonctif	restriction de personne et absence de sujet
l'action ordonnée est à réaliser complètement	restriction de temps : futur, et d'aspect :accompli
l'action est l'oeuvre d'un agent ou elle est au moins sous le contrôle du sujet	restrictions lexicales
l'action à réaliser est envisagée comme indépendante, non soumise à des contraintes ou à des conditionnements	restriction syntaxique : en principale seulement mais pouvant régir des subordonnées
l'affirmation est plus prototypique que la négation, car la négation présuppose l'affirmation	incompatibilité avec la négation

L'impératif exprime l'ordre sans qu'aucune barrière, ni morphologique, ni sémantique, ni syntaxique, ne vienne s'interposer. Entre l'énonciation de l'ordre et la réalisation de l'action, la sémantique de l'impératif établit un passage sans obstacles, une transparence, pourrait-on dire, qui permet la succession immédiate, presque la superposition, des deux composantes 'ordre' et 'réalisation de l'ordre'. Tout détournement de cette équation, tout élément venant s'interposer entre l'énonciation de l'ordre et sa réalisation, empêchent l'apparition de l'impératif : la négation, l'inclusion d'un traitement de déference, l'adresse de l'ordre à une tierce personne, l'existence d'un conditionnement circonstancielle... exigent du locuteur l'emploi d'une autre forme verbale.

### **3. Concurrence de l'impératif et des périphrases d'obligation**

Pour mieux comparer le choix des locuteurs entre l'impératif et les périphrases, nous allons examiner seulement les énoncés où ces deux procédés sont en concurrence : dans des énoncés affirmatifs, au présent, avec référence directe à la 2e personne (singulière ou plurielle). Nous laisserons de côté tous les autres cas où les périphrases peuvent apparaître.

Les exemples (28 a) – (28b) permettent de comparer les énoncés avec impératif ou avec périphrase modale d'obligation :

(28 a) *Para fortalecer tu sangre y con ello todo tu cuerpo, DEBES COMER cereales, carnes y pescados en abundancia*, CREA<sup>16</sup>

<sup>14</sup> À l'exception de *aver de* + infinitif, qui admet l'aspect accompli avec l'infinitif mais ne l'admet pas avec l'auxiliaire : *has de haberte lavado / \*has habido de lavarte*.

<sup>15</sup> Quelques travaux ont été consacrés à cette double syntaxe. Dans cette même collection, V. Mónica Castillo Lluch, (2002).

‘Pour fortifier ton sang ainsi que tout ton corps, tu dois manger des céréales, de la viande et du poisson en abondance’

(28 b) *Para fortalecer tu sangre y con ello todo tu cuerpo, COME cereales, carnes y pescados en abundancia*

‘Pour fortifier ton sang ainsi que tout ton corps, mange en abondance des céréales, de la viande et du poisson’

Nous observons que, dans (28 a) la relation de cause à effet entre la subordonnée finale et la principale est expliquée, tandis qu’elle est donnée de fait, non expliquée, dans (28 b). Autrement dit, le lien logique entre les deux verbes est posé dans le premier cas, présupposé dans le deuxième.

(29 a) *Si quieres recuperar las llaves, LLAMA al portero*

‘Si tu veux récupérer les clés, sonne chez le concierge’

(29 b) *Si quieres recuperar las llaves, DEBES LLAMAR al portero*

‘Si tu veux récupérer les clés, tu dois sonner chez le concierge’

La périphrase dans (29 b) permet d’informer l’allocutaire d’un procédé à suivre, mais laisse à celui-ci la possibilité de le mettre en pratique ou non. Cela n’est pas le cas dans (29 a) : le locuteur adresse à l’allocutaire en même temps l’information et l’injonction de la mettre en pratique s’il veut obtenir le résultat décrit dans la subordonnée.

Nous pouvons formuler l’hypothèse que l’emploi de la périphrase permet de décomposer le contenu directif de l’énoncé en deux éléments : d’un côté, l’action à réaliser ; de l’autre, l’existence d’un lien de nécessité entre cette action et l’allocutaire-agent. Cette décomposition place l’allocutaire-agent en dehors de l’action elle-même, et instaure une séparation morphosyntaxique et sémantique, qui se traduit par une distension entre la relation de nécessité et la réalisation de l’action. L’impératif, de son côté, exprime simultanément, de façon synthétique, l’injonction et l’action à réaliser. Aucun espace n’est laissé à l’allocutaire-agent pour la dissociation des deux composantes, envisagées comme un seul bloc.

Ce fait explique également la différence observable entre les deux exemples suivants :

(30 a) *DESTRUYE los documentos que me comprometen*

‘Détruis les documents me compromettant’

(30 b) *DEBES DESTRUIR los documentos que me comprometen*

‘Tu dois détruire les documents me compromettant’

Il s’agit d’un ordre dans le deux cas, mais l’impossibilité de désobéir est beaucoup plus nette dans le premier cas : la désobéissance représenterait un véritable affrontement entre le locuteur et l’allocutaire. Le deuxième exemple énonce une norme de conduite mais ne l’impose pas avec la même urgence à l’allocutaire-agent.

Le procédé périphrastique présente également une dissociation des différents repères temporels de l’énoncé, qui sont, une fois de plus, superposés à l’impératif :

(31 a) *ÁBREME la puerta*

‘Ouvre-moi la porte’

(31 b) *DEBES ABRIRME la puerta*

‘Tu dois m’ouvrir la porte’

L’énoncé (31 a) peut être prononcé par quelqu’un qui est chargé, devant une porte et attend une réaction immédiate. Le deuxième ne suppose pas une réaction immédiate : il peut être prononcé par quelqu’un dans une situation où il n’y a aucune porte à ouvrir à l’instant même. Il énonce une règle de conduite à validité générale.

Nous avons vu plus haut que la structure sémantique des énoncés directifs comporte trois repérages temporels : t1, moment de l’énonciation de l’ordre ; t2 : moment où l’allocutaire-agent doit intervenir ; t3 :

nouvelle situation après la fin de l'intervention. Avec l'impératif seul, en l'absence d'adverbe temporel, l'intervalle entre t1 et t2 (c'est-à-dire entre le moment de l'énonciation de l'ordre et le moment où l'allocataire –agent est censé agir) est le plus court possible. L'obligation cesse après que l'allocataire-agent a ouvert la porte. Dans le cas de la périphrase, entre t1 et t2 l'intervalle est totalement indéterminé et renvoie à une norme générale : l'obligation reste active tant qu'elle n'est pas modifiée par une autre norme. Il s'agit une fois de plus d'une distension entre deux composantes (t1 et t2), distension qui est véhiculée par la forme syntagmatique de la périphrase, et qui s'oppose à la tension entre t1 et t2 de la forme synthétique<sup>17</sup>.

Par ailleurs, les périphrases présentent des restrictions énonciatives spécifiques :

(32 a) *ÁBREME la puerta, te lo ordeno / es una orden*

'Ouvre-moi la porte, je te l'ordonne / c'est un ordre'

(32 b) ? *DEBES ABRIRME la puerta, te lo ordeno / es una orden*

'Tu dois m'ouvrir la porte, je te l'ordonne / c'est un ordre'

(33 a) *ÁBREME la puerta, por favor*

'Ouvre-moi la porte, s'il te plaît'

(33 b) ?*DEBES ABRIRME la puerta, por favor*

'Tu dois m'ouvrir la porte, s'il te plaît'

Rappelons également que les périphrases sont incompatibles avec l'impératif<sup>18</sup>.

Ces restrictions montrent que la périphrase, par la distension formelle et sémantique qui la caractérise, sert premièrement à décrire une obligation et, seulement dans un deuxième temps, acquière valeur injonctive. L'impératif, quant à lui, impose d'emblée l'obligation, l'injonction.

#### 4. Différences entre les périphrases *deber*, *tener que* + *infinitif*

Si l'espagnol a créé plusieurs périphrases d'obligation au cours de son histoire (*deber*, *tener que*, *haber de*, et d'autres formes périphrastiques aujourd'hui disparues, comme *tener de*), c'est pour exprimer, comme nous essayerons de montrer, de différents types de nécessité ou d'obligation.

Les grammaires d'espagnol associent aux formes étudiées des valeurs légèrement différentes, mais les descriptions ne s'accordent pas, parfois elles se contredisent :

Selon Coste et Redondo (1965), *tener que* + infinitif exprime l'obligation catégorique, *deber* + infinitif l'obligation morale tandis que *haber de* + infinitivo dirait une obligation moins catégorique.

Pour Haverkate (1979) *deber* + infinitif est la forme marquée de l'obligation, *tener que*, *haber de* sont des formes non marquées. Cela expliquerait le caractère peu habituel de l'exemple (34 b):

(34 a) *Tienes que ir por el médico, porque papá se ha herido*

'Il faut que tu ailles chercher le médecin, parce que papa s'est blessé'

(34 b) ?*Debes ir por el médico, porque papá se ha herido*

'Tu dois aller chercher le médecin, parce que papa s'est blessé'

Selon Haverkate, le type marquée de l'obligation rend peu probable l'explication de l'obligation, car *deber* impose une obligation sans besoin de justification. En revanche, avec l'obligation non marquée, l'explication de l'obligation est possible, voire fréquente.

Plus récemment, Gómez Torrego (1999) reconnaît pour *deber* et *tener que* les mêmes contenus d'obligation, active ou passive selon la nature sémantique des sujets. En revanche, seul *tener que* est susceptible d'exprimer une obligation que le locuteur s'impose lui-même. Dans le cas de *haber de*, la périphrase exprime selon cet auteur soit l'obligation (active ou passive), soit le futur, mais il reconnaît la difficulté à l'heure de séparer ces deux valeurs. Il signale que cette périphrase est en recul, face à *tener que*, comme forme d'obligation<sup>19</sup>.

<sup>17</sup> Cependant, une expression adverbiale peut modifier la relation entre ces composantes : *ÁBREME la puerta siempre que me veas* 'Ouvre-moi la porte chaque fois que tu me vois' ; *Ahora es cuando DEBES ABRIRME la puerta* 'C'est maintenant que tu dois m'ouvrir la porte'.

<sup>18</sup> V. supra, exemple (21).

<sup>19</sup> Dans un travail plus ancien (1988 : 84, 85), Gómez Torrego considère que *deber* exprime une obligation morale, tandis que *tener que*, *haber de* + infinitif expriment une nécessité inéluctable. Par ailleurs, il constate des différences de

Finalement, Delport (2004) considère que *haber de* exprime l'aspect prospectif (c'est-à-dire un événement à venir), mais n'exprime pas l'obligation. *Tener que*, de son côté, exprime la nécessité (dont l'obligation est un sous-type : lorsque les sujets sont humains et agents). Cette auteur ne s'intéresse pas à *deber*.

L'analyse d'un corpus oral d'énoncés<sup>20</sup> va nous permettre d'établir quelques différences sémantiques entre *deber* et *tener que*. Je ne développerai ici le cas de la périphrase avec *haber*.

Les tableaux suivants montrent quelques chiffres significatives quant à l'extension actuelle des trois formes dans la langue parlée et la langue écrite.

**Tableau 1. Fréquences dans corpus CREA:**

	<i>debes</i>	<i>tienes que</i>	<i>has de</i>
corpus oral	46	586	5
corpus écrit	971	1296	378

Vérifions également la répartition des emplois épistémiques ou déontiques de *deber* + infinitif et *deber de* + infinitif (tableau 2). Nous constatons que l'usage de ces formes dans la langue parlée contredit les recommandations des grammaires normatives<sup>21</sup>.

**Tableau 2. Valeurs déontiques et épistémiques de *deber* et *deber de* + infinitif :**

	épistémique	déontique	total
<i>debes de</i> + infinitif	3	9	12
<i>debes</i> + infinitif	11	8	19

Passons à l'interprétation que l'on peut associer à l'une ou l'autre des périphrases, à partir de l'analyse de quelques exemples:

(35 a) *Tienes que decirselo a tus padres*

(35 b) *Debes decirselo a tus padres*

'Tu dois le dire à tes parents'

(36) *Para llegar a ser un verdadero seductor debes armarte de paciencia y no rendirte al primer no*, CREA

'Pour devenir un vrai séducteur, tu dois t'armer de patience et ne pas t'avoir vaincu au premier non'

(37) *Me parece que ser guionista no debes serlo sólo para ti, sino que lo debes ser para los demás también*, CREA

'Il me semble que, être scénariste, c'est quelque chose que tu ne dois pas faire pour toi seulement, mais pour les autres aussi'

(38) *Ha sido una batalla limpia y has ganado, así que debes hacer la Ejecutiva que creas que más te conviene y conviene al partido*, CREA

'C'était un combat loyal et tu as gagné, tu dois donc choisir la direction qui, à ton sens, conviendra le mieux à toi et au parti'

(39) *Como término medio, debes poner el bacalao en remojo en abundante agua fría durante 48 horas, cambiándolo 6 veces de agua (cada 8 horas)*, CREA

---

comportement avec les verbes auxiliaires au prétérit. Ce type d'emplois dépasse le cadre de notre travail, car l'impératif n'est pas compatible avec les temps du passé, comme nous l'avons signalé.

<sup>20</sup> Corpus CREA de l'espagnol contemporain : la recherche effectuée se limite aux exemples avec les formes de présent à la deuxième personne du singulier, *debes*, *tienes que*, *has de*, dans les documents espagnols contemporains (entre 1975 et 2004) de type oral.

<sup>21</sup> Les grammaires normatives de l'espagnol recommandent l'emploi de la forme sans préposition pour exprimer l'obligation déontique, et la forme avec préposition pour exprimer la probabilité ou la nécessité épistémique. Cette distinction ne semble pas avoir de fondement diachronique, au moins en ce qui concerne la période médiévale. V. à ce propos Yllera (1980), López Izquierdo (2003).

‘Tu dois faire tremper la morue dans beaucoup d’eau froide pendant environ 48 heures, en changeant six fois (toutes les 8 heures)’

Les exemples (36) à (39) expriment une obligation avec *deber*. Dans tous ces cas, il s’agit d’une obligation qui dérive d’un code de conduite, d’une réglementation (éthique, politique, culturelle, culinaire, ou autre). Il ne s’agit pas forcément d’un code moral, mais d’un code externe préétabli. La source de l’obligation n’est pas identifiée avec le locuteur, elle préexiste, le locuteur ne fait que la rappeler, en s’y identifiant. Par ce fait, le locuteur n’apparaît pas comme la source déontique directe de l’énoncé, d’où une claire atténuation dans l’affrontement interlocutif que suppose l’émission d’un énoncé directif.

Voyons maintenant quelques exemples avec *tener* :

(40) *Es una canción dedicada fundamentalmente a un compañero nuestro, que trabaja en nuestro equipo, lo dice en la dedicatoria del disco, a Lázaro Gómez, compañero gay al que le había prometido esta canción hace ya muchos años y en cada disco que hago me me la recuerda, ""oye tienes que hacerme una canción"" digo, sí, efectivamente,* CREA

‘C’est une chanson dédiée fondamentalement à un camarade à nous, qui travaille dans notre équipe, c’est dit dans la dédicade du disque, à Lázaro Gómez, camarade gay à qui j’avais promis cette chanson il y a très longtemps et à chaque disque que je fais il me le rappelle : ‘eh, il faut que tu me fasses une chanson’, et je dis, oui, c’est vrai.’

(41) *Pero si la relación va mal, tienes que pensar que eres tú quien ha elegido a la otra persona, y que la culpa de esa elección es tuya,* CREA

‘Mais si la relation va mal, tu dois penser que c’est toi qui as choisi l’autre personne et que ce choix est de ta faute’

(42) *También hay conductores irascibles que no atienden a razones, a los que en un momento determinado les tienes que decir: mire, vamos a seguir hablando en comisaría porque me está insultando,* CREA

‘Il y a aussi des conducteurs irascibles qui ne veulent rien entendre, et auxquels, à un moment, il faut que tu dises : écoutez, nous allons poursuivre notre conversation au commissariat, puisque vous m’insultez’

(43) *Mi familia bromea con todo esto, me dicen: No te preocupes por los iraquíes, es a los americanos a quienes tienes que vigilar*

‘Ma famille fait des blagues avec tout ça, ils me disent : Ne t’occupe pas des Irakiens, ce sont les Américains que tu dois surveiller’

Dans (40) à (43), l’obligation exprimée par *tener que* + infinitif ne dérive pas nécessairement d’un code préexistant, le locuteur ne se limite pas à rappeler une norme en cours. La source de l’obligation peut être un code préexistant, ou la volonté individuelle du locuteur, ou d’une autre personne, ou de l’allocutaire lui-même. Il peut s’agir aussi d’une nécessité que la situation décrite dans l’énoncé, ou « la force des choses » ou « le monde tel qu’il est », imposent.

Lorsque la source de l’obligation peut être identifiée à un code externe, préétabli, *tener que* est très proche de *deber*:

(44 a) *TIENES QUE obedecer a tu madre*

(44 b) *DEBES obedecer a tu madre*

‘Tu dois obéir ta mère’

En revanche, lorsque la source de l’obligation ne peut pas être identifiée à une norme, *tener que* est la seule forme possible. L’emploi de *deber* est rare, voire impossible, dans (45) - (47), parce que la nécessité dérive d’une circonstance aléatoire ou pas entièrement prévisible, elle ne peut pas s’identifier par conséquent à une norme préétablie. Dans (48) et (49), l’emploi de *deber* induirait une interprétation différente de l’énoncé :

(45 a) *Lo TIENES QUE tener como sea,* CREA

(45 b) ?? *Lo DEBES tener como sea*

‘Il faut que tu l’aies coûte que coûte’

(46 a) *Se lo TIENES QUE decir como sea*

(46 b) ??*Se lo DEBES decir como sea*

‘Il faut que tu lui dises coûte que coûte’

(47 a) *Si TIENES QUE salir, cierra la puerta*

(47 b) ?? *Si DEBES salir, cierra la puerta*

‘Si tu dois sortir, ferme la porte’

(48) *Se puede dar el caso de que uno de los niños esté enfermo, entonces te TIENES QUE quedar en casa con él, CREA*

‘Il peut arriver qu’un des enfants soit malade, alors tu es obligé de rester à la maison avec lui’ (par la force des choses)

(Avec *deber*, l’énoncé prendrait un sens différent : ‘tu dois rester à la maison avec lui’ (‘c’est ton devoir’)

(49) *Caes en esta esquina... y te vas a la cárcel y tiene que pasar tres bazas y luego sales, cuando pasen tres bazas TIENES QUE salir, CREA*

‘Tu arrives à ce coin-là... et tu vas en prison et il te faut attendre trois tours avant de sortir, quand trois tours sont passés tu es obligé de sortir’ (il est impossible de ne pas sortir)

(Avec *deber*, le sens serait : ‘tu dois sortir’ (c’est ce qu’on attend de toi, mais ce n’est pas une force inéluctable).

Selon Fernández de Castro (1999 : 185 - 189), la spécificité de *tener que* + infinitif, face à *deber*, est précisément liée à la nature de la source déontique. Mais le sémantisme qu’il propose est trop restreint, comme le prouvent les exemples de (50) à (53).

Rappelons tout d’abord que pour cet auteur, *tener que* + infinitif exprime une obligation systématiquement externe (que l’on impose à l’allocutaire) et en conflit avec la volonté de celui-ci.

Or, les exemples (50) à (53) expriment des récriminations dans lesquelles le comportement de l’allocutaire est mis en cause, certes, mais dans lesquelles la nécessité ou l’inévitabilité de l’action envisagée dépend entièrement de l’allocutaire. La source déontique s’identifie donc à l’allocutaire, c’est lui qui est responsable de l’obligation ou de la nécessité d’agir de telle ou telle façon, et c’est le locuteur qui subit l’imposition. Il est significatif que dans ce contexte, l’emploi de *deber* continue d’être impossible ou bien qu’il entraîne une interprétation totalement différente :

(50 a) *Siempre TIENES QUE salirte con la tuya*

‘Il faut toujours que ce soit toi qui gagnes’

(50 b) \**Siempre DEBES salirte con la tuya*

(51 a) *Siempre TIENES QUE meter la pata*

‘Il faut toujours que tu fasses des gaffes’

(51 b) \**Siempre DEBES meter la pata*

(52 a) *¡Ya TIENES QUE estar molestando!*

Ça y est! Te voilà en train d’embêter tout le monde!

(52 b) ≠ *Ya debes estar molestando*

‘Tu es sûrement en train d’embêter tout le monde’

(53 a) *¿Por qué TIENES QUE hablarme así?*

‘Pourquoi faut-il que tu me parles ainsi? (il n’est pas nécessaire que tu me parles ainsi, tu n’en as pas besoin)’

(53 b) ≠ *¿Por qué DEBES hablarme así?*

‘Pourquoi est-ce que tu dois me parler ainsi ? (Pourquoi tu crois que ton devoir est de me parler ainsi)’

Il ne s’agit pas d’une différence de gradation entre les deux obligations, comme le montre l’impossibilité de (54 a) et (54 b), mais d’une différence de sémantique modale.

(54 a) \*TIENES QUE hacerlo, es más, DEBES hacerlo  
(54 b) \*DEBES hacerlo, es más, TIENES QUE hacerlo  
'Il faut que tu le fasses, je dirais même plus, tu dois le faire'

En revanche, dans les emplois épistémiques de ces verbes, il est possible de décrire la différence en termes de gradation, comme le montrent les exemples de (55) :

(55 a) DEBEN (de) ser las ocho, es más, TIENEN QUE serlo.  
'Il doit être huit heures, je dirais même plus, il est forcément huit heures'  
(55 b) \*TIENEN QUE ser las ocho, es más, DEBEN (de) ser las ocho

Cette gradation entre *tener que*, exprimant une nécessité plus forte que *deber*, avait été déjà signalée par certains auteurs : ainsi, Gómez Torrego (1999) considère que les deux périphrases expriment la probabilité, mais avec *tener que* le locuteur est plus près de la certitude. De façon similaire, pour Silva-Corvalán (1995), le premier cas exprime la probabilité, le deuxième la nécessité épistémique<sup>22</sup>.

Mon intention ici n'est pas d'étudier l'ensemble des valeurs épistémiques pour ces deux formes. Mais il est intéressant de rappeler que ces emplois épistémiques sont diachroniquement postérieures aux emplois déontiques. La sémantique de *deber* a permis le développement d'une valeur épistémique « faible » (la proposition assertée n'est pas nécessairement vraie), tandis que la périphrase *tener que* s'est chargée d'exprimer la nécessité épistémique la plus forte. Probablement, les valeurs déontiques associées à ces formes, l'une fondée sur la norme, l'autre sur une nécessité à source déontique variable, ne sont pas totalement dépourvues d'un type d'organisation scalaire, au moins dans leur lexème. En allant jusqu'à l'étymon latin de ces deux verbes, il est possible de trouver une explication d'ordre lexicale : *debere* renvoie à un verbe *habere* 'avoir' avec préfixe privatif *de-*, c'est-à-dire à une entité à laquelle il manque une partie, à une absence. Au contraire, *tenere* 'tenir', servait à dire la présence perceptible, durable, d'une entité.

J'ai essayé de montrer que la tension ou la distension entre les composantes morphosyntaxiques dans les flexions et les périphrases respectivement induit une différente interprétation sémantique et pragmatique des énoncés avec impératif ou avec périphrase d'obligation. Tandis que la périphrase asserte une injonction, la pose en tant que composante énonciative distincte, l'impératif la présuppose et est inséparable de l'injonction elle-même.

Par ailleurs, les exemples avec périphrase analysés ont permis de différencier la sémantique modale des verbes *deber* et *tener*. *Deber* exprime une nécessité dont la source dérive d'un système de normes pré-existantes, extérieures à l'énoncé et au locuteur. Moins impositif, il évite une confrontation entre le locuteur et l'allocutaire, permettant au premier de se présenter en tant que « porte-parole » de la norme. *Tener que* exprime la nécessité déontique la plus forte, à source variable : le locuteur, l'agent lui-même, une source externe à l'énoncé et pouvant coïncider avec la norme. Non marqué quant à la source, il admet un plus grand nombre de situations d'emploi, ce qui explique l'expansion que cette forme connaît aujourd'hui dans la langue parlée.

#### BIBLIOGRAPHIE :

Mónica CASTILLO LLUCH : « Double syntaxe du pronom atone en espagnol contemporain », *Instabilités linguistiques dans les langues romanes, Travaux et documents*, vol. 16, 2002, dirigé par Maria Helena Araújo Carreira, p. 129 – 141.

Jean COSTE, Augustin REDONDO : *Syntaxe de l'espagnol moderne*, Paris, SEDES, 1965.

Marie-France DELPORT : *Deux verbes espagnols : haber et tener. Etude lexico-sémantique. Perspective historique et comparative*, Paris, Éditions Hispaniques, 2004.

Félix FERNÁNDEZ DE CASTRO : *Las perífrasis verbales en el español actual*, Madrid, Gredos, 1999.

Joaquín GARRIDO MEDINA : "Los actos de habla. Las oraciones imperativas", in I. Bosque et V.

Demonte (1999), *Gramática descriptiva del español*, Madrid, Espasa-Calpe, vol. 3, p. 3879- 3928.

Leonardo GÓMEZ TORREGO : *Perífrasis verbales*, Madrid, Arco/Libros, 1988.

"Los verbos auxiliares. Las perífrasis de infinitivo", in I. Bosque et V. Demonte (1999), vol. 2, p. 3323 – 3389.

<sup>22</sup> V. aussi Fernández de Castro (1999 : 189).

- Henk HAVERKATE : *Impositive Sentences in Spanish : Theory and Description in Linguistic Pragmatics*, Amsterdam, North Holland, 1979.
- Marta LÓPEZ IZQUIERDO : *Recherches sur la modalité. Les verbes de modalité factuelle en espagnol médiéval*, Thèse de doctorat (2000), Villeneuve d'Ascq, Presses du Septentrion, 2003.
- « Les verbes de modalité en espagnol contemporain », in André Rousseau, « *La modalité dans tous ses états* », *Revue belge de philologie et histoire*, 2004, 82, 3, p. 673 – 690.
- J. L. MORGAN : “Some interactions of Syntax and Pragmatics”, in P. Cole et J.L. Morgan (éds.), *Syntax and Semantics*, vol. 3 : *Speech Acts*, Nueva York, Academic Press, 1975, p. 289-303.
- Salvador NÚÑEZ : *Semántica de la modalidad en latín*, Granada, Universidad, 1991.
- Harm PINKSTER : *Latin syntax and semantics*, Routledge, London and New York, 1990
- R. A. E. : Banco de datos (CREA) [en línea]. *Corpus de referencia del español actual*. <<http://www.rae.es>> [novembre-décembre 2005]
- Jerrold M. SADOCK, et Arnold M. ZWICKY : “Speech Act Distinctions in Syntax”, en T. Shopen (coord.), *Language Typology and Syntactic description*, 1-3, Cambridge : University Press, vol. 1, 1985, p. 155-196
- John SEARLE : *Actos de habla*, Madrid, Cátedra, 1980 (1969)
- “Indirect Speech Acts”, in P. Cole et J. L. Morgan (éds.), *Syntax and Semantics*, vol. 3 : *Speech Acts*, Nueva York, Academic Press, 1975.
- Carmen SILVA-CORVALÁN : “Interpretation of ‘poder’ and ‘deber’”, in Joan BYBEE, Suzanne FLEISCHMAN (eds.): *Modality in Grammar and Discourse*, Ámsterdam / Philadelphia, John Benjamins Publishing Company, 1995, p. 67-105
- Alicia YLLERA : *Sintaxis histórica del verbo español : las perífrasis medievales*, Zaragoza, Universidad de Zaragoza, 1980.

#### NOTICE INDIVIDUELLE

Marta López Izquierdo a fait des études de philologie hispanique et de philologie classique à l'Université Complutense de Madrid. Elle a soutenu une thèse consacrée aux verbes de modalité en espagnol médiéval en 2000. Actuellement, elle est Maître de Conférences en linguistique hispanique dans le Département d'Etudes Hispaniques et Hispano-américaines de l'Université de Paris 8, et membre statutaire de l'équipe « Langues-Musiques-Sociétés » du CNRS (UMR 8099). Elle participe au Séminaire Interdisciplinaire d'Etudes sur l'Espagne Médiévale (CNRS, GDR 2378). Elle s'intéresse à la langue médiévale et de façon plus générale aux changements en diachronie ainsi qu'en situation de contact.